



Les données fiables obtenues à l'aide du formulaire long du recensement contribuent à la conception en génie

À l'instar de nombreux organismes, Ingénieurs Canada a suivi le débat entourant l'annonce, par le gouvernement fédéral, de la façon dont il entend recueillir les données pendant le recensement de 2011. La profession d'ingénieur se fie aux données recueillies à l'aide du formulaire long de recensement pour prendre des décisions liées à la conception en génie. Le président et la chef de la direction d'Ingénieurs Canada ont écrit au ministre de l'Industrie, M. Tony Clement, afin de souligner l'importance d'une information cohérente et à long terme pour les ingénieurs et les travaux qu'ils réalisent. Les investissements et les travaux effectués par les membres de la profession d'ingénieur en transport, en infrastructures et en travaux publics ont une contribution directe à la santé, la sécurité et la qualité de vie de tous les Canadiens.

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec Alana Lavoie, gestionnaire, Relations gouvernementales, tél. : 613-232-2474, poste 276, Courrier électronique : relations.gouvernementales@ingenieurscanada.ca